

Mars 2021

Newsletter SRS-CSPCP Conseil suisse de présentation des comptes publics

Mesdames, Messieurs, Chères Collègues et chers Collègues,

Le MCH2 vit et se développe. Plusieurs nouveautés vous attendent sur le site du Conseil suisse de présentation des comptes publics (www.srs-cspcp.ch) :

<u>Consolidation.</u> La Recommandation 13 traitant de la vision consolidée est évasive et peu utilisable. Un nouveau complément permet aux utilisateurs du MCH2 de résoudre les problèmes de mise en œuvre posés par cette recommandation.

<u>Plan comptable et classification fonctionnelle – Mise à jour.</u> Le plan comptable et la classification fonctionnelle ont bénéficié de quelques retouches au début de cette année 2021. Ces retouches sont mises en évidence dans la toute dernière version du plan à votre disposition sur le site internet du SRS-CSPCP.

<u>Part à des sociétés simples – FAQ.</u> Le SRS-CSPCP a été sollicité pour indiquer aux collectivités comment elles doivent présenter dans leurs comptes les participations qu'elles ont dans des sociétés simples. La « Foire aux questions » vous apporte une réponse.

Evaluation des stocks – FAO. Le groupe de comptes 106 du plan comptable MCH2 concerne les stocks de marchandises, les fournitures et les travaux en cours. Toutefois, le Manuel MCH2 n'indique pas comment ces éléments doivent être évalués. La réponse de la « Foire aux questions » remédie à cette lacune.

<u>Questions de détails – FAQ.</u> Le SRS-CSPCP est souvent sollicité au sujet de questions de détails relevant de l'utilisation du plan comptable et de la classification fonctionnelle. L'ensemble des réponses aux questions posées jusqu'à fin 2020 est à votre disposition sous forme de tableau Excel®. Grâce à des filtres, vous pouvez facilement rechercher les éléments qui vous intéressent.

<u>Consultations IPSAS – Prises de position de la Suisse.</u> Conformément à sa mission, le SRS-CSPCP a pris position – au nom de l'ensemble des collectivités publiques suisses- sur chacune des consultations lancées en 2020 par le Comité IPSAS formulant les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSASB *International Public Sector Accounting Standards Board*). Ces prises de positions sont à votre disposition sur le site internet du SRS-CSPCP.

Application du MCH2 – État de situation. Le SRS-CSPCP s'informe régulièrement sur les modalités d'application du MCH2 dans les cantons et leurs communes. Vous trouverez sur le site internet du SRS-CSPCP une synthèse de ces modalités. Le constat est sans appel : l'harmonisation progresse certes, mais des différences importantes subsistent entre les pratiques comptables des collectivités publiques.

Rapport d'activités 2020. La rétrospective du travail accompli par le SRS-CSPCP en 2020 est maintenant en ligne.

<u>Développements attendus du MCH2</u>: Le programme de travail du SRS-CSPCP comprend en ce moment divers objets.

La Recommandation 06 traitant de la correction de valeur des actifs présente malheureusement des divergences substantielles entre ses versions allemande et française. Le SRS-CSPCP souhaite y remédier. Il veut profiter de ce toilettage pour améliorer la structure de cette recommandation et la rendre plus explicite. Un nouveau complément va s'ajouter à cette recommandation. Il concernera la distinction à faire entre les amortissements planifiés, les amortissements non planifiés et les amortissements dits supplémentaires.

L'évolution du plan comptable nécessite d'adapter légèrement la Recommandation 11 traitant du bilan. La « Foire aux questions » devrait encore s'enrichir, notamment pour indiquer comment (a) comptabiliser la variation de la valeur d'un terrain appartenant à une collectivité lorsque ce terrain change de zone d'affectation et (b) comment traiter comptablement un droit de préemption de terrains.

Par ailleurs, le SRS-CSPCP poursuit ses réflexions pour proposer une distinction cohérente entre dédommagements, contributions et charges d'exploitation.

Nous vous tiendrons informé·e·s de ces divers développements dans la prochaine Newsletter !

Toute l'actualité du MCH2 se trouve en permanence sur le site web du SRS-CSPCP. Prenez la peine de le consulter ! Avec nos meilleurs messages.

Au nom du Conseil suisse de présentation des comptes publics Nils Soguel, directeur Evelyn Munier, secrétariat

www.srs-cspcp.ch